|  |  |
| --- | --- |
| **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT****COMMUNAUTAIRE, DE L’EQUITE****SOCIALE ET TERRITORIALE** |  |
|  |  |
| **C:\Users\user\Documents\DOCUMENTS 2019\logo jpg Promovilles.jpg** |  |

**Avis d’appel public à manifestation d’intérêt (AMI)**

**AMI n° C\_DES\_026**

**Services de Consultants**

**Sélection d’un consultant pour l’élaboration d’un plan de mobilité urbaine soutenable de la Ville de Mbour dans le cadre de la Composante E du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES).**

Mode de financement :  *Mode de financement islamique – conforme à la Charia*

N° de Financement : SN 1014

Cet avis à manifestation d’intérêt fait suite à l’avis général de passation des marchés publié le 15 Octobre 2017 dans Jeune Afrique (JA2962P089), dans le site de la Banque Islamique de développement et dans le quotidien « Le Soleil » du 04 Septembre 2017.

La République du Sénégal a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement dans le cadre du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services d’un cabinet de consultants chargé de **l’élaboration d’un plan de mobilité urbaine soutenable (PMUS) de la Ville de Mbour**.

Le Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD) agit en tant que maître d’ouvrage délégué du PROMOVILLES pour piloter le processus de sélection du consultant et d’élaboration du PMUS.

Le cabinet de consultants à recruter se chargera, en relation avec les parties prenantes :

* d'établir un état des lieux précis et un diagnostic de la situation actuelle (structure urbaine et développement, aspects institutionnels et réglementaires, demande en mobilité et trafic, offre d’infrastructures et de services de transport, cadre de vie, économie de la mobilité, impacts environnementaux, etc.) ;
* de définir une vision stratégique et des objectifs pour la mobilité urbaine à divers horizons (court, moyen et long terme) en cohérence avec les documents de politiques publiques et de planification existants aux niveaux local et national ;
* de décliner un scénario et un plan d’action avec une description des mesures à mettre en œuvre, un ordre de priorité, une évaluation des financements nécessaires, des modalités et un calendrier de mise en œuvre ;
* de fournir un appui méthodologique visant pour suivre et mesurer la mise en œuvre du PMUS à travers des indicateurs ;
* d’assurer une mission de coordination et de management pour une bonne synergie et une collaboration efficace des parties prenantes ;
* d’accompagner le maître d’ouvrage et les communes concernées dans l’appropriation du PMUS par les décideurs et les citoyens à travers un processus participatif ;
* d’assurer une formation et un transfert de compétences aux équipes des communes qui seront chargées de la mise en œuvre et du suivi du PMUS.

Les prestations s'effectueront sur une période de douze (12) mois et devraient débuter dans le premier trimestre de l’année 2021. Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous indiquée et peuvent aussi être demandés par voie électronique à l’adresse : cpmcetud1@cetud.sn ou thiernoousmane.sy@cetud.sn.

Le CETUD invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations : références concernant l’exécution de prestations analogues (attestations de bonne exécution délivrées par les clients), expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences en relation avec la mission parmi le personnel du cabinet.

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* la nature des activités des candidats ;
* le nombre d’années d’expérience générale ;
* les qualifications des candidats dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références pertinentes concernant l’élaboration de plans de mobilité urbaine ou plans de déplacements urbains durant les dix dernières années (2010-2019). Les candidats doivent fournir des attestations de bonne exécution signées par les autorités contractantes pour les missions analogues présentées ;
* Capacités techniques et managériales du cabinet (personnel, organisation)

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations accompagnées de pièces justificatives dans un document ne dépassant pas 40 pages. Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures ou par voie électronique à l’adresse : cpmcetud1@cetud.sn avec copie à l’adresse : thierno.sy@cetud.sn.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées au CETUD ou envoyées par voie électronique aux adresses indiquées ci-dessous au plus tard le 08 juillet 2020 à 10 heures 00 minute. Les dossiers de candidature seront ouverts le même jour à 10 heures 05 minutes en présence des représentants des candidats, dans la salle de conférence du CETUD.

L'enveloppe présentant la candidature devra porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l’élaboration d’un plan de mobilité urbaine soutenable de la Ville de Mbour »**.

CETUD

À l'attention : Président de la Commission des Marchés

Adresse : Ex TP SOM, Route du Front de Terre, Hann, Dakar-Liberté, Sénégal ; Tel : + 221 33 859 47 20

Courriel : cpmcetud1@cetud.sn / thierno.sy@cetud.sn

Dakar, le 23 juin 2020

Le Directeur général